

Mise en valeur du patrimoine géologique

La présence d'un site identifié par l'inventaire du patrimoine géologique atteste de la qualité environnementale du territoire et constitue un atout pour le développement local. Aussi, les collectivités territoriales, les gestionnaires d'espaces naturels et tous les acteurs du territoire peuvent s'appuyer sur l'inventaire pour mettre en valeur ce patrimoine naturel et culturel. Cela doit également susciter de nouvelles recherches scientifiques qui, à leur tour, renforceront la valeur de ce patrimoine.



► *Athleta spinosus* du Lutétien



► Falaise de craie du Sénonien à Haute-Isle (val d'Oise)

CRPG

COMMISSION
REGIONALE DU
PATRIMOINE
GEOLOGIQUE
ILE-DE-FRANCE

EN SAVOIR PLUS

Site de la DRIEE

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/l-inpg-inventaire-national-du-patrimoine-r1379.html>

Site de l'INPN

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/inpg>

Inventaire du patrimoine géologique en Île-de-France

Conception - CRPG IDF
Crédits photos - CRPG IDF
Septembre 2017

 **île de France**



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

Un patrimoine naturel à découvrir, à protéger et à valoriser



▶ Calcaire du Danien dans la Réserve naturelle régionale du site géologique de Vigny-Longuesse (Val-d'Oise)

Connaître

Identifier et répertorier les objets géologiques remarquables

Informer

Partager la connaissance géologique régionale avec les Franciliens

Protéger

Susciter des projets pour la préservation de ce patrimoine naturel

Valoriser

Sensibiliser le public aux sciences de la Terre et à leurs enjeux pour l'avenir

Qu'est-ce que le patrimoine géologique ?

Le patrimoine géologique englobe tous les objets qui témoignent de la mémoire de la Terre, de la roche au paysage. Il couvre l'ensemble des sciences de la Terre : la minéralogie, la paléontologie, la sédimentologie, la tectonique, la géomorphologie, l'hydrogéologie...

Ces témoins peuvent être *insitu* (sites) ou *exsitu* (collections publiques et privées, sources d'archives scientifiques).

Le patrimoine géologique n'est pas un patrimoine renouvelable.

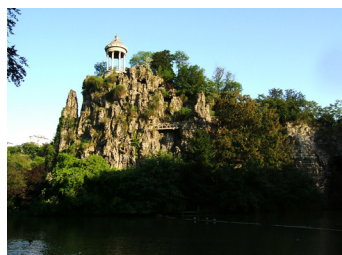


▶ Carrière en exploitation dans les sables du Bartonien à Attainville (Val-d'Oise)

Pourquoi connaître et sauvegarder le patrimoine géologique ?

L'histoire montre la forte empreinte de la géologie sur le milieu naturel et sur l'Homme : cadre de vie (relief, paysage...), habitat (pierres à bâtir, plâtre...), besoins en énergie (pétrole, géothermie...), ressources en eau (eaux souterraines)....

Faire connaître au plus grand nombre les richesses géologiques régionales, offre au public une lecture renouvelée du rôle de l'histoire de la Terre dans son environnement quotidien. La valeur du patrimoine géologique est d'ordre scientifique, pédagogique, culturel, touristique, social, écologique, économique.



▶ Ancien front de taille de gypse aux Buttes-Chaumont (Paris)



▶ Gypse pied d'alouette du Ludien

L'inventaire du patrimoine géologique francilien

L'inventaire du patrimoine géologique francilien a débuté en 2014 sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) et du Conseil régional d'Ile-de-France

Le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) a confié à la Commission régionale du patrimoine géologique (CRPG) cet inventaire. La CRPG comprend des spécialistes, choisis pour leur connaissance de la géologie régionale.

L'inventaire du patrimoine géologique est évolutif : les sites recensés peuvent faire l'objet de modifications de leur périmètre, de leur description ou de leur évaluation en fonction de l'évolution des connaissances. De nouveaux sites pourront entrer, au fur et à mesure, dans l'inventaire.



▶ Carrière souterraine dans les calcaires du Lutétien sous le Bois de Vincennes (Paris)

Le rôle et la portée de l'inventaire

Aujourd'hui, en Île-de-France, les espaces protégés en faveur d'un patrimoine géologique sont les suivants :

Sites classés

- Carrières souterraines de craie de Meudon (Hauts-de-Seine) en 1986 ;
- Falaises de la Roche-Guyon et Forêt de Moisson (Yvelines et Val d'Oise) en 1990 ;

Réserves naturelles

- Réserve naturelle nationale des sites géologiques de l'Essonne (Essonne) en 1989 ;
- Réserve naturelle régionale du site géologique de Vigny-Longuesse (Val d'Oise) en 2009 ;
- Réserve naturelle régionale du site géologique de Limay (Yvelines) en 2009.

La protection foncière via les **espaces naturels sensibles** (ENS) a permis de valoriser par les départements des sites remarquables :

- La vallée de la Juine (91)
- La-Celle-sur-Seine, Vernou-la-Celle-sur-Seine (77)
- Bois de la Barre, Ferté-sous-Jouarre (77)
- Bois du Roi, Auvers-sur-Oise (95)
- Le Guépelle, Saint-Witz (95)
- Forêt des Flambertins, Créprières-en-Yvelines (78)

Introduit par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'inventaire du patrimoine géologique constitue une des composantes du grand inventaire du patrimoine naturel national. Il a, à ce titre, la même portée juridique que l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et sert directement à l'application du décret n° 2015-1787 relatif aux **Arrêtés Préfectoraux de Protection de Géotope**.

La connaissance du patrimoine révélée par l'inventaire est partagée entre les acteurs des territoires (élus, propriétaires, associations, riverains...). L'inventaire constitue ainsi une base essentielle pour localiser les enjeux géologiques dans le cadre des documents d'urbanisme : plans locaux d'urbanisme (PLU), schémas de cohérence territoriale (SCOT), schéma directeur régional (SDRIF). Lors de l'élaboration de ces documents de planification, **les collectivités territoriales disposent dorénavant, avec cet inventaire, d'une information de qualité, validée et accessible**. Une politique régionale de protection et de valorisation du patrimoine géologique devient possible.

Les travaux, ouvrages et aménagements susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement sont soumis à une étude d'impact préalable. L'inventaire constitue un outil d'alerte des enjeux géologiques pour ces projets d'aménagement.

▶ Grès du Stampien dans le massif forestier de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

